



La diplomatie des villes comme outil de promotion du développement durable et de résolution des conflits : une analyse empirique de l'action internationale des communes camerounaises

Bertrad IGUIGUI, MOGHAP Youchawo

Université d'Ebolowa (Cameroun), Université de Bertoua (Cameroun)

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.1825860>

Résumé : Sur la base des données documentaires et des enquêtes de terrain, cette étude décrypte la projection internationale des communes camerounaises comme outil de promotion du développement durable et de résolution des conflits. Elle part du constat selon lequel, les collectivités territoriales ont su au fil du temps, se positionner comme des acteurs du système international ; développant ainsi une intense activité diplomatique à la fois concurrentielle et complémentaire à la diplomatie des Etats. Ainsi, la diplomatie des collectivités locales connue sous le vocable de diplomatie des villes s'est vite constituée comme un instrument de promotion du développement durable et de résolution des conflits ; dans un contexte marqué par l'échec et la défaillance des initiatives étatiques à apporter des solutions à ces grands problèmes internationaux contemporains. L'expérience des communes camerounaises constitue un exemple à partir duquel l'on peut saisir le déploiement international des villes et des entités sub-étatiques en contexte africain. Elle montre qu'en dépit d'un maillage institutionnel quelque peu désarticulé, les communes camerounaises mènent tout de même des actions ponctuelles dans le champ de la promotion du développement durable et de la résolution des conflits par le truchement de la diplomatie des villes. A partir du transnationalisme et du fonctionnalisme, cette étude permet de comprendre les processus ainsi que les dynamiques d'internationalisation des questions liées au développement durable et à la résolution des conflits.

Mots-clés : diplomatie des villes, développement durable, conflits, communes camerounaises

Abstract: Based on documentary data and field surveys, this study deciphers the international projection of Cameroonian municipalities as a tool for promoting sustainable development and conflict resolution. It starts from the observation that, over time, local authorities have been able to position themselves as actors in the international system; thus developing an intense diplomatic activity that is both competitive and complementary to the diplomacy of States. Thus, local government diplomacy, known as city diplomacy, quickly emerged as an instrument for promoting sustainable development and conflict resolution; in a context marked by the failure and failure of state initiatives to provide solutions to these major contemporary international problems. The experience of Cameroonian municipalities constitutes an example from which we can understand the international deployment of cities and sub-state entities in the African context. It shows that despite a somewhat disjointed institutional network, Cameroonian municipalities still carry out occasional actions in the field of promoting sustainable development and conflict resolution through city diplomacy. Based on transnationalism and functionalism, this study allows us to understand the processes as well as the dynamics of internationalization of issues linked to sustainable development and conflict resolution.

Keywords: city diplomacy, sustainable development, conflicts, Cameroonian municipalities.

1 Introduction

La dilatation du champ de compétences de la diplomatie étatique a provoqué l'entrée sur la scène de l'activité diplomatique d'autres catégories d'acteurs que sont notamment les collectivités territoriales, les entités régionales ou encore les Etats fédérés (Iguigui et Nyebélé, 2020, pp. 259-277). Ces derniers sont à l'origine d'une intense activité diplomatique qui se veut à la fois concurrentielle et complémentaire à celle des Etats. La diplomatie des villes, puisqu'il s'agit d'elle, a pu se trouver une place dans l'architecture internationale, partant d'une simple réflexion des chercheurs sur les transactions internationales observées entre les villes et autres collectivités territoriales. En tant que pratique, la diplomatie des villes est une problématique scientifique qui intéresse les chercheurs en Relations Internationales compte tenu de l'immensité ainsi que de la complexité des interactions qu'entretiennent au quotidien les nombreux acteurs du système international. Autrefois pratiquée par les collectivités territoriales de l'hémisphère Nord, la diplomatie des villes a fait l'objet d'une diffusion au-delà des frontières européennes pour se retrouver dans d'autres aires géographiques telles que l'Afrique, l'Amérique et l'Asie. C'est à la faveur de cette diffusion que les communes camerounaises ont fait leur entrée dans l'univers de l'action internationale des gouvernements locaux.

Les premières tentatives de définition de la diplomatie des villes ont été esquissées par des universitaires qui ont essayé de théoriser l'action extérieure des entités sub-étatiques. C'est le professeur Panayotis SOLDATOS qui, en 1990, a proposé le concept de para-diplomatie pour faire allusion à l'action internationale des entités fédérées (Soldatos, 1990, p. 34). Ses travaux furent ainsi repris par de nombreux universitaires spécialistes des Relations Internationales cherchant à comprendre le déploiement international des entités sub-étatiques. Ces recherches ont fait l'objet d'une réappropriation par d'autres chercheurs notamment Yves VILTARD, Brian HOCKING et Roger Van Der PLUIJM. C'est en 2005 que le concept de diplomatie des villes a émergé avec la création au sein de l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) d'une commission dénommée « Diplomatie des villes ». Un an plus tard, c'est-à-dire en 2006, des réunions de cette commission qui se sont tenues respectivement à Washington et à Pérouse vont proposer une première définition du concept. Cette première définition conçoit la diplomatie des villes comme : « un outil des gouvernements locaux et de leurs associations en vue d'aider les gouvernements locaux pris dans des conflits et des guerres, cela au moyen d'une coopération immédiate et concrète de ville à ville en vue de créer un environnement stable dans lequel les citoyens puissent vivre ensemble en paix, dans la démocratie et la prospérité » (Viltard, 2008, p. 512).

Dans le contexte camerounais, la diplomatie des villes renvoie à l'ensemble des initiatives menées par les élus locaux à l'international en vue d'assurer la visibilité des collectivités camerounaises et de créer des conditions favorables au développement socio-économique de celles-ci. La diplomatie des villes au Cameroun s'opère dans le cadre de la politique de décentralisation initiée par l'Etat. Elle prend alors la forme de coopération décentralisée. C'est ce qui justifie d'ailleurs la pertinence d'un autre concept que préfèrent certains auteurs à savoir la "diplomatie décentralisée" en référence à la coopération qui s'opère entre les collectivités territoriales décentralisées. Ceci dit, la présente étude s'attèlera à analyser les initiatives de coopération décentralisée entre les collectivités territoriales décentralisées du Cameroun et leurs homologues des pays tiers d'une part et le déploiement international des communes camerounaises au sein des plateformes internationales des gouvernements locaux d'autre part.

La dynamique évolutive de la diplomatie des villes camerounaises est jalonnée par de nombreuses transformations. L'irruption de nouveaux outils dans l'élaboration des politiques publiques est l'un des facteurs explicatifs de ces transformations (Iguigui, 2020, p. 264). Elles restent liées à la gouvernance territoriale car, les collectivités locales ont su au fil du temps, se hisser comme des entités qui conjurent à la fois dynamiques locales et enjeux globaux. C'est la raison pour laquelle la diplomatie des villes qui se construit depuis l'échelon local reste fortement ancrée dans des micro-politiques publiques souvent élaborées par les collectivités territoriales et autres entités sub-étatiques. Autrefois absents de l'ancien modèle de coopération au développement, les gouvernements locaux ont pu trouver une place dans le nouveau système de coopération (Zapata Garesche, 2008, p. 31) et ont contribué à transformer le système international. C'est dire qu'autant leur action internationale a subi des transformations, autant l'architecture internationale s'est également transformée. Les changements dans les manières de coopérer des États ont certes donné un poids plus important aux gouvernements locaux, mais ces derniers ont également travaillé et fait des efforts collectifs considérables pour se faire une place sur la scène mondiale (Zapata Garesche, 2008, p. 32). Ce constat nous permet de nous poser deux questions essentielles sur l'expérience des communes camerounaises en matière de diplomatie des villes. Pourquoi l'action internationale des collectivités territoriales a-t-elle connu un basculement des problématiques autrefois classiques tels que l'aide publique au développement vers la promotion du développement durable et la résolution des conflits ? Comment les communes camerounaises à travers la diplomatie des villes participent-elles à la promotion du développement durable et à la résolution des conflits au sein de l'architecture internationale ? C'est à ces deux questions que la présente réflexion ambitionne d'apporter quelques éléments de réponse.

L'enracinement théorique de cette réflexion qui emprunte au transnationalisme et au paradigme fonctionnaliste permettra de comprendre les dynamiques ainsi que les mécanismes de construction par les gouvernements locaux

d'un agenda international suffisamment structuré dans une perspective à la fois concurrentielle et complémentaire aux agendas des gouvernements centraux. L'approche méthodologique de cette étude réside dans la recherche documentaire et les enquêtes de terrain réalisées dans certaines communes camerounaises à savoir Ombessa, Soa, Yaoundé III et Yaoundé IV dans la Région du Centre ; Douala IV^{ème} et Douala V^{ème} dans la Région du Littoral ; Garoua Boulai et Dimako dans la Région de l'Est. Le corpus de cette réflexion a été élaboré sur la base d'une analyse sémantique permettant d'évaluer la pertinence et la portée des actions des communes camerounaises en matière de promotion du développement durable et de résolution des conflits à travers la diplomatie des villes. En dehors de ce modeste échantillon, les analyses concernent de façon globale les communes camerounaises qui se projettent sur la scène internationale.

Le contexte d'émergence du développement durable et de la résolution des conflits comme nouveaux outils de la diplomatie des villes

Deux éléments majeurs ont contribué à l'émergence des nouveaux champs dans la diplomatie des gouvernements locaux. Il s'agit des guerres et des changements climatiques. Le développement durable est l'élément qui a fortement contribué à l'essor de la diplomatie des villes ; même si l'on peut reconnaître que d'autres déterminants sont à l'origine de l'action extérieure des gouvernements locaux (Mamoudou et Iguigui, 2021, p. 28). Ces nouveaux champs ont donc émergé dans un contexte marqué par la recrudescence des conflits et la prolifération des menaces sur l'écosystème qui a contribué à l'accélération du changement climatique. La planète terre se trouvant désormais confrontée à une double vulnérabilité à savoir, les guerres et les changements climatiques, la nécessité d'interpeler les hommes à travers les collectivités locales est apparue comme une solution idoine. C'est dans cette optique que la mise en place des plateformes intergouvernementales de négociations sur le climat a favorisé l'essor et l'évolution d'une diplomatie du développement durable.

1.1. Les sommets de la terre et l'irruption du développement durable dans l'agenda international des collectivités territoriales

L'organisation des rencontres internationales en matière de protection de l'environnement encore appelés « sommets de la terre » a contribué à faire émerger la question du développement durable dans l'agenda international des collectivités territoriales. Ils se tiennent selon une période cyclique de dix ans depuis 1972, date du premier sommet organisée à Stockholm en Suède. Le deuxième s'est tenu à Nairobi au Kenya en 1982, le troisième à Rio de Janeiro, au Brésil en 1992, le quatrième à Johannesburg en 2002, et le cinquième qualifié de Rio+20, s'est également tenu à Rio de Janeiro en 2012 (Laville, 2013, pp. 23-45). Ces sommets de la terre ont impulsé une nouvelle dynamique dans l'action internationale des collectivités locales, invitant celles-ci à intégrer la promotion du développement durable dans leurs agendas. Parmi ces sommets de la terre, celui de Rio de Janeiro de 1992 reste celui qui a contribué de manière significative à donner une nouvelle impulsion à l'action internationale des collectivités territoriales dans la promotion du développement durable (Iguigui, 2020, p. 266).

C'est au sommet de Rio de Janeiro de 1992 que l'action internationale des collectivités locales dans le champ du développement durable a pris son envol. Cependant, il faut remonter aux années 1980 en cherchant dans l'histoire du concept de développement durable les éléments de compréhension du processus d'inscription de ce dernier dans l'agenda international des collectivités locales. Depuis lors, le développement durable s'est inscrit dans l'agenda international des collectivités locales. Seulement, bien avant ce sommet, les jalons de l'engagement international des gouvernements locaux en matière de promotion du développement durable avaient déjà été posés. En 1990, lors du Congrès mondial des collectivités locales, fut créé l'*International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI)* (Boutaud et Brodhag, 2006, p. 155). C'est cette institution qui porta la voie des collectivités locales lors du sommet de Rio de Janeiro en 1992. L'objectif était de susciter une mobilisation massive des gouvernements locaux en vue d'accompagner les Etats ainsi que l'ONU dans la mise en œuvre d'une politique globale en matière de promotion du développement durable. Lors de ce sommet de Rio, l'*ICLEI* a clairement montré le rôle fondamental des acteurs publics locaux dans la mise en œuvre du développement durable à travers la formule « Penser global, agir local » (Boutaud et Brodhag, 2006, p. 155). A côté du développement durable, la résolution des conflits ainsi que la promotion de la paix constituent l'un des nouveaux champs de déploiement de la diplomatie des villes.

1.2. Le désarmement nucléaire post Seconde Guerre Mondiale comme mobile d'incursion de la diplomatie des villes dans le champ de la résolution des conflits

premières initiatives des collectivités territoriales en matière de résolution des conflits et de promotion de la paix remontent à la fin de la Première Guerre Mondiale. Seulement, il faut tout de même reconnaître que l'avènement d'une diplomatie des villes axée sur la promotion de la paix est intervenu à la fin de la Seconde Guerre Mondiale dans un contexte marqué par la nécessité du démantèlement de l'arsenal nucléaire utilisé par certains Etats lors de ce conflit. C'est ainsi que virent le jour de nombreuses initiatives de promotion de la paix à travers le désarmement. Dans ce registre, nous avons l'initiative « Maires pour la Paix » née pour rendre flexibles les négociations interétatiques en matière de désarmement nucléaire. (Shibita, 2012, p. 16) « Maires pour la Paix » est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en 1982, par le Maire de la ville d'Hiroshima. La présidence

de cette ONG est assurée par le Maire d’Hiroshima et le Secrétariat se trouve dans cette même ville. Son objectif dès la création était de faire émerger une opinion publique mondiale sur la question des armes nucléaires en promouvant la solidarité entre les villes afin de protéger les citoyens (Shibita, 2012, p. 16). Cette ONG compte 5 238 membres, originaires de 153 pays différents. En France, 137 villes en sont membres. Au total, l’ensemble des villes membres représente une population de plus de 1 milliard d’habitants. En 2003, l’initiative « Maires pour la paix » a lancé un programme d’action intitulé vision 2020. Il consistait à conclure un accord sur l’interdiction des armes nucléaires d’ici 2015 et déboucher sur l’abolition de toute sorte d’armes nucléaires d’ici 2020 (Shibita, 2012, p. 17).

Dans le cadre de cette vision 2020, ce réseau a mené plusieurs actions. A ce titre, quatorze maires des villes membres de cette organisation, y compris ceux de Nagasaki et d’Hiroshima, ont participé au comité préparatoire à la conférence d’examen du Traité de Non-Prolifération (TNP) organisée en mai 2012 à Vienne en Autriche.

Par ailleurs, d’autres approches sont mises en œuvre par cette initiative. Nous avons des approches plus locales et aussi des pétitions citoyennes. Au-delà d’une démarche globale, « Maires pour la paix » a aussi adopté une approche plus locale. A titre d’exemple, la ville d’Ypres en Belgique a créé une association dénommée campagne 2020. Celle-ci devait mener des activités de campagne qui lui sont propres. Plusieurs villes japonaises ont également constitué des organismes allant dans ce sens. Pour ce qui est des pétitions citoyennes, en 2007 une pétition a été lancée. Elle s’intitulait « Les villes ne sont pas les cibles » et visait à véhiculer le message selon lequel les armes nucléaires qui visent aveuglément les populations civiles ne doivent pas être tolérées. 1 020 000 signatures ont été collectées et exposées dans le cadre de cette pétition au siège des Nations Unies à New-York (Shibita, 2012, p. 16).

A côté de l’initiative « Maires pour la Paix » qui milite en faveur du désarmement nucléaire, la diplomatie des villes en matière de promotion de la paix se déploie aussi sur le terrain des négociations entre entités en conflits. C’est le cas du conflit israélo-palestinien dont la résolution reste une préoccupation importante de la communauté internationale et bénéficie de l’engagement international des collectivités territoriales dans le champ de la diplomatie des villes. Malgré qu’Israël et la Palestine soient toujours en état de guerre perpétuelle, les efforts ont été faits par la diplomatie des villes en vue de promouvoir la paix et aboutir à une situation de cessez-le-feu. Les premières initiatives en la matière furent, au départ, portées par les mouvements de jumelages entre villes françaises et israéliennes dans les années 1940 (Nicolet, 2012, p. 21). Les accords d’Oslo de 1993, ont contribué à intensifier les jumelages franco-israéliens et franco-palestiniens. Le but de ces jumelages était la réconciliation de ces deux entités territoriales en guerre depuis plusieurs décennies. Ainsi, des villes palestiniennes comme Gaza, Jéricho, Naplouse ou encore Hébron entretiennent des relations de coopération décentralisée avec les collectivités locales françaises afin de favoriser le rapprochement avec l’Etat d’Israël.

En somme, le contexte d’émergence du développement durable et de la résolution des conflits comme nouveaux champs de la diplomatie des villes est marqué par la montée des menaces environnementales, la resurgence ainsi que la prolifération des conflits dans le monde. Ces deux réalités permettent de se rendre à l’évidence que la diplomatie des villes se hisse comme un outil à la fois complémentaire et concurrentiel à la diplomatie étatique. C’est dans cette perspective qu’il faut inscrire et apprécier le déploiement des communes camerounaises dans le champ de la diplomatie des villes à travers leurs actions en matière de développement durable et de résolution des conflits.

2. L’action internationale des communes camerounaises dans le champ de la diplomatie des villes pour le développement durable et la promotion de la paix

L’action internationale des communes camerounaises dans le domaine de la diplomatie du développement durable et de la promotion de la paix constitue un signe palpable de ses transformations. Les communes camerounaises se sont plus que jamais engagées dans la diplomatie des villes, qui privilégie de nouveaux champs tels que la promotion du développement durable, la résolution des conflits et la promotion de la paix.

2.1. L’expérience des communes camerounaises en matière de diplomatie des villes axée sur le développement durable

Les communes camerounaises ont une certaine expérience en matière de diplomatie des villes axée sur la promotion du développement durable. Ceci montre que la diplomatie des villes est un instrument important dans la promotion du développement durable qui reste une priorité dans l’agenda international des collectivités territoriales décentralisées. Ainsi, les actions menées par les communes camerounaises sont de deux ordres à savoir : les initiatives menées au sein des plateformes internationales des gouvernements locaux et les initiatives menées dans le cadre des partenariats avec d’autres collectivités territoriales des pays étrangers. Les initiatives menées au sein des plateformes internationales des gouvernements locaux sont à la fois mondiales, continentales et sous régionales. A l’échelle mondiale, les communes camerounaises ont pris part au Sommet des élus locaux pour le climat qui s’est tenu à Paris le 4 décembre 2015 en marge de la COP 21. Elles ont, à cet effet, signé la Déclaration de l’Hôtel de ville de Paris qui fut une contribution décisive au déroulement du sommet des chefs

d'Etats et de Gouvernements sur le climat. Dans cette déclaration, les gouvernements locaux venus des cinq continents se sont engagés à mener quatre principales actions contenues dans la présente déclaration.

A l'échelle continentale, les communes camerounaises participent à la promotion du développement durable au sein de la plateforme africaine des gouvernements locaux à savoir les Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA) qui, en décembre 2018, a organisé le Sommet Africités dont le thème général portait sur la transition vers les villes durables. Une importante délégation d'élus locaux camerounais conduite par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local y avait pris part. Au niveau sous régional, les communes camerounaises (Yaoundé III, Yaoundé IV et Sangmelima) s'associent avec leurs homologues de la Sous-Région Afrique Centrale afin de mener des actions collectives en matière de promotion du développement durable.

A côté de ces initiatives multilatérales se trouvent des initiatives menées dans le cadre des partenariats avec d'autres communes étrangères. Dans le cadre des partenariats avec d'autres collectivités étrangères, les communes camerounaises mènent des actions en matière de promotion du développement durable et de lutte contre les changements climatiques. Deux communes camerounaises se sont particulièrement illustrées dans ce champ de la diplomatie pour le climat et le développement durable. Il s'agit des communes d'arrondissements de Yaoundé III et Yaoundé IV, dont la coopération qui les lie avec la Convention des Maires d'Afrique subsaharienne (CdM ASS) porte essentiellement sur la lutte contre le changement climatique et le développement durable. Grâce au concours financier de l'Union Européenne, elles ont souscrit pour la mise en œuvre d'un Plan d'Action en faveur d'un Accès à une Energie Durable et du Climat (PAAEDC). Elles ont, de ce fait, entrepris de rédiger des plans climat qui sont à la fois des documents stratégiques de mise en œuvre de cette initiative et aussi des agendas 21 locaux pour ces communes (Atangana Evina, 2019).

Par ailleurs, d'autres communes ont eu à mener des actions en faveur de la promotion du développement durable. On peut citer entre autres la commune de Sa'a qui, dans son partenariat avec la ville de Sélestat en France, a mis sur pied un mécanisme de promotion du développement durable à travers la gestion des déchets (IRCOD, 2016, p. 15). Il en est de même pour la coopération entre la ville de Limbé et celle de Colmar concernant la gestion durable du bassin versant de la Womangué (GESCOD, 2017, p. 17). La commune de Mbalmayo, dans le cadre des échanges au sein de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) a, quant à elle, mis sur pied un programme de promotion du développement durable dénommé Gestion Participative des Déchets Urbains (GEPADU) (AIMF, 2015). Un projet similaire a été implémenté au sein de la commune de Bangangté avec le concours financier et technique de ses partenaires, à savoir l'AIMF et le Service Intercommunal de l'Aménagement et l'Assainissement de Paris (SIAAP). Il s'agit de la Maîtrise d'Ouvrage Durable pour l'Eau et l'Assainissement de Base (MODEAB). Ce projet a reçu le premier prix national du Fonds spécial d'Equipement Intercommunal (FEICOM) en 2012, et le prix des Nations Unies pour le service public en 2014 (AIMF, 2018).

Ainsi, l'on note que les communes camerounaises ont une expérience certaine en matière de diplomatie des villes axée sur la promotion du développement durable. La participation aux activités des plateformes internationales des gouvernements locaux, ainsi que la mise en œuvre des politiques publiques locales dans le cadre du partenariat avec d'autres communes étrangères, constituent la parfaite illustration de l'engagement international de ces villes en matière de promotion du développement durable. Bien que le maillage institutionnel soit quelque peu désarticulé, l'on note tout de même des actions ponctuelles plus ou moins articulées. Ces actions débordent le cadre du développement durable pour s'inscrire dans le champ de la résolution des conflits.

2.2. L'action internationale des communes camerounaises en matière de résolution des conflits

L'action internationale des communes camerounaises en matière de résolution des conflits reste dominée par des initiatives multilatérales menées au sein des plateformes internationales des collectivités territoriales. Cela est dû au fait que la résolution des conflits a du mal à se positionner comme une priorité dans le déploiement international des communes camerounaises. Pour ce qui est des initiatives multilatérales, notons que les communes camerounaises ont signé la déclaration commune des villes francophones contre le terrorisme au sein de l'AIMF. Les maires des villes francophones se sont engagés à soutenir leurs gouvernements respectifs dans la lutte contre le terrorisme. Lors de la réunion de son bureau tenue à Lafayette en mars 2015, l'AIMF a réitéré son engagement à mettre en œuvre une diplomatie des villes axée sur la promotion de la paix à travers la lutte contre le terrorisme (AIMF, 2015). Cette déclaration intervient dans un contexte où plusieurs villes francophones ont fait l'objet d'attaques terroristes à l'instar de Bamako, Beyrouth, Bruxelles, Grand-Bassam, Kolofata, Niamey, Ouagadougou, Paris, Sousse et Tunis. Côté camerounais, les premiers signataires de cette déclaration furent les villes de Bangangté et de Yaoundé présentes aux assises de Lafayette en mars 2015. Le texte final a été adopté à Paris le 8 avril 2016 (AIMF, 2015).

A côté des initiatives multilatérales, la commune de Garoua Boulai constitue le modèle par excellence en matière de diplomatie des villes axée sur la résolution des conflits. A cause de sa position géographique, cette commune a subi les répercussions de la crise sociopolitique déclenchée au cours de l'année 2013 en République Centrafricaine (RCA), pays voisin. Depuis lors, elle a entrepris une forte action internationale en faveur du retour à la paix en RCA dont elle a accueilli de nombreux réfugiés de cette crise. Quoique n'étant pas engagée dans la coopération décentralisée avec une collectivité locale étrangère, la commune de Garoua Boulai a cependant une

intense activité internationale (Souleymane El Hadj, 2019). Ceci s'illustre par la participation de son maire à de nombreuses rencontres internationales d'élus locaux à travers le monde. A titre d'exemple, le maire de l'époque, Esther YAFFO NDOE a participé au Forum des territoires sur les enjeux climatiques et environnementaux et l'action extérieure des collectivités territoriales décentralisées qui s'est tenu au Maroc en 2015 (Yaffo Ndoe, 2019). Elle a participé à la réunion du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA) au Maroc en 2015. En 2016, elle a pris part au Forum d'action contre la grande crise humanitaire qui s'est tenu en Russie, au 7^{ème} Forum sur l'action internationale des collectivités locales à Paris, à la COP 22 au Maroc (Souleymane El Hadj, 2019). Elle s'est également rendue en Belgique pour assister au Salon des Mandataires du 15 au 25 février 2016.¹ Du 20 au 26 mars 2016, elle était au Sénégal dans le cadre du Séminaire international sur les financements innovants du développement durable.² Ceci témoigne de l'intense activité internationale de cette municipalité, qui est aussi engagée dans le champ de la résolution des conflits et de la promotion de la paix.

Dans le cadre du processus de sortie de crise et du retour à la paix en Centrafrique, la commune de Garoua Boulai a déployé des efforts allant dans le sens de l'accompagnement des autorités centrafricaines et des autres acteurs internationaux impliqués dans la résolution de cette crise. A ce titre, la commune a accueilli en 2018 des hauts responsables de la République Centrafricaine dans le cadre de la collecte et de la rétrocéSSION des armes par les ex combattants de la crise centrafricaine (Souleymane El Hadj, 2019). Elle a aussi octroyé des sites d'accueil des réfugiés qu'elle s'attèle à encadrer avec l'appui de l'Etat et d'autres partenaires internationaux. Le 13 septembre 2018, la commune a accueilli le Ministre centrafricain de la Défense Nationale et de la Reconstruction de l'Armée en vue de trouver des voies et moyens pour le retour à la paix en Centrafrique.³ Des actions informelles sont également menées avec la commune voisine de Koundé en République Centrafricaine du fait de l'inexistence d'une convention de coopération décentralisée (Souleymane El Hadj, 2019).

Pour ce qui est de l'encadrement des réfugiés de la crise en vue de leur insertion socioprofessionnelle, la commune a bénéficié d'un financement dans le cadre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV). Le PRODESV est une initiative de coopération décentralisée multilatérale entre l'Union Européenne, le FEICOM, la KFW et les communes situées dans les zones frontalières. Quinze communes frontalières ont bénéficié de ce projet et Garoua Boulai est l'une des quatre communes bénéficiaires pour le compte de la Région de l'Est. Son but est de favoriser l'intégration des personnes réfugiées, et également le retour à la paix dans leurs pays d'origine (Makia, 2019). Par ailleurs, il vise à renforcer la capacité des villes secondaires à faire face aux crises, à accueillir de nouveaux arrivants et à promouvoir le développement socio-économique communal inclusif dans le respect de l'environnement. Ce projet a quatre principales composantes qui sont : la construction des infrastructures à but socio-économique, la formation professionnelle, l'entreprenariat local et le renforcement des capacités (Mole Awoudou, 2019). Le financement du projet se fait à travers la mobilisation des fonds de la part de tous les acteurs que sont l'Union Européenne, la KFW, le FEICOM et la commune. Le financement de la composante infrastructures se fait exclusivement par l'Union Européenne qui a accordé un montant de 632 000 000 de Francs CFA soit 963 000 €.⁴

Somme toute, la promotion du développement durable, la résolution des conflits, la promotion de la paix et la lutte contre le terrorisme ont émergé comme nouveaux champs de l'action extérieure des gouvernements locaux. Cela a inauguré une nouvelle ère à savoir celle de la diplomatie des villes axée sur la résolution de ces problèmes. Le contexte d'émergence de ces nouveaux champs fut marqué par la recrudescence des conflits, des menaces terroristes et la résurgence des préoccupations environnementales. L'organisation des sommets de la terre a contribué à donner du contenu à cette nouvelle orientation dans l'action internationale des communes camerounaises. La diplomatie des villes dans le contexte camerounais a su s'adapter à ces réalités nonobstant quelques insuffisances qui constituent des défis à relever.

3. Les défis et les perspectives de la diplomatie des villes pour les communes camerounaises

Bien qu'étant une réalité à la fois théoriquement et pratiquement effective au Cameroun, la diplomatie des villes peine à s'imbriquer profondément dans les mœurs camerounaises. Si certaines autorités locales camerounaises se sont approprié cet instrument comme outil de quête d'une visibilité internationale, il faut souligner que les autres parties prenantes à savoir les citoyens et les organisations de la société civile tardent encore à s'approprier cette philosophie. Cela suppose simplement que la diplomatie des villes que pratiquent les communes camerounaises reste confrontée à de nombreux défis.

¹ Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Ordre de mission du maire relatif à la participation au Salon des Mandataires en Belgique.

² Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Ordre de mission du maire relatif à la participation au séminaire international sur les financements innovants du développement durable.

³ Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Discours du maire à l'occasion de la visite du ministre centrafricain de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'Armée le 13 septembre 2018.

⁴ Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Brochure du séminaire d'imprégnation des animateurs communaux, p. 18.

3.1. Le défaut d'appropriation du cadre juridique de la décentralisation et de la coopération décentralisée au Cameroun

Si l'engagement international des communes camerounaises participe à la promotion du modèle camerounais de décentralisation, il faut tout de même relever que celle-ci en retour plombe d'une certaine façon le déploiement de ces dernières. Le défaut d'appropriation du cadre juridique de la décentralisation et de la coopération décentralisée par les communes camerounaises fait d'elles des entités dont l'action internationale, bien qu'elle soit effective, souffre d'un problème de pertinence et d'efficacité. Cela se traduit par l'absence d'une stratégie nationale et des stratégies locales en matière d'action extérieure des communes. Or, la stratégie est un déterminant important pour l'action internationale des gouvernements locaux étant donné que chacun est appelé à en formuler une pour souci d'efficacité (Zapata Garesche, 2008, p. 40). La question de la formulation d'une véritable stratégie d'action internationale par les villes camerounaises demeure au cœur de toutes les préoccupations sur l'efficacité de la diplomatie que mènent ces dernières. Cela se justifie par l'ineffectivité et le déficit de rodage des communes à la philosophie de la coopération internationale.

Malgré l'existence d'un cadre juridique en matière de décentralisation et de coopération décentralisée suffisamment structuré et fourni, les structures communales restent peu rodées à la philosophie de la coopération internationale (Iguigui, 2020, p. 204). Il s'agit là d'une pesanteur structurelle qui met à mal la coopération décentralisée qu'entretiennent les communes camerounaises et leurs homologues des pays tiers (Iguigui, 2015, p. 112). Ainsi, la diplomatie des villes telle que pratiquée par les communes camerounaises a ses réalités qui parfois ne convergent pas vers la vision qu'ont les autres entités sub-étatiques engagées dans le phénomène para-diplomatique. La réalité est celle qu'offre le paysage politico-institutionnel caractérisé par un défaut d'appropriation du cadre juridique de la décentralisation et de la coopération décentralisée. Pourtant, les transformations du contexte international ont contraint de nombreux États à partager une partie de leurs responsabilités en matière de relations internationales avec les entités sub-étatiques (Paquin, 2005, p. 137).

Par ailleurs, les contreperformances des communes camerounaises en matière de diplomatie des villes peuvent s'expliquer par l'absence des commissions spécialisées au sein des conseils municipaux ou par un fonctionnement peu efficace de ces commissions lorsqu'elles existent. A cela s'ajoute l'absence ou l'inefficacité des services communaux en matière de coopération décentralisée. Une réalité qui reste liée à la qualité de la ressource humaine en contexte d'accélération et de parachèvement de la décentralisation. Le fait que l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de décentralisation se hisse en gendarme pour les collectivités décentralisées freine quelque peu l'engouement des élus locaux. Compte tenu des procédures administratives souvent très longues, les maires ont souvent du mal à élaborer et mettre en œuvre des projets allant dans le sens du déploiement international de leurs communes. A titre d'exemple, l'on note l'attitude des préfets qui assurent la tutelle de l'Etat sur les communes au Cameroun (Iguigui, 2015, p. 84). Ces derniers ont une emprise à la fois sur les organes et sur les actes de la commune. Il s'agit là d'une dérive décentralisatrice qui impacte de façon directe la pratique de la diplomatie des villes par les communes camerounaises. A cela s'ajoute la vision étiquetée des autorités gouvernementales qui voient en la para-diplomatie un instrument d'effritement du prestige et de l'exclusivité de l'Etat central en matière de politique étrangère et de conduite des affaires internationales. Au lieu d'être perçue comme une alternative pour combler les insuffisances de la diplomatie étatique, la diplomatie des villes au Cameroun est parfois considérée comme un instrument qui empêche l'hégémonie international de l'Etat. Face à cette situation, les villes du Cameroun restent en quête de repères et d'affirmation internationale.

3.2. Penser l'action extérieure des communes camerounaises à travers un maillage institutionnel articulé et une philosophie solidement structurée

La stratégie d'internationalisation ne peut se baser uniquement sur les besoins du gouvernement local sans tenir compte des possibilités offertes par le contexte (Zapata Garesche, 2008, p. 40). Auquel cas, les gouvernements locaux qui optent pour cette approche courrent le risque de ne jamais avoir des repères et par extension une affirmation internationale. Pour connaître son potentiel international, la collectivité doit identifier les menaces auxquelles elle est soumise et les opportunités qui s'offrent à elle. Pour cette analyse la collectivité doit connaître, de la façon la plus exhaustive possible, l'histoire et la situation actuelle des relations internationales de son territoire, sans se limiter aux institutions publiques (Zapata Garesche, 2008, p. 40). Loin d'être une simple vue de l'esprit, il s'agit là d'un défi majeur à relever par les villes camerounaises qui sont en quête de repères et d'affirmation internationale. Pour y parvenir, celles-ci doivent scruter de façon minutieuse la situation internationale actuelle. L'évolution du système international dans toutes ses composantes et à travers une prise en compte de certains indicateurs à la fois économiques, politiques, sociaux et culturels oblige les autorités camerounaises à penser l'action extérieure de leurs gouvernements locaux. Cela suppose alors que les enjeux à la fois manifestes et latents de la diplomatie des villes camerounaises méritent d'être réexaminés au regard du glissement observé autour de la philosophie générale du phénomène para-diplomatique. La recherche des financements internationaux et d'une visibilité qui jusqu'ici constituaient les principaux enjeux de l'internationalisation des communes camerounaises se trouvent alors confrontées à un impératif d'adaptation au regard des bouleversements que connaît le système international.

Comment chercher ses repères dans un environnement international tout aussi complexe que dynamique ? Telle est la question qui sans doute se pose aux communes camerounaises engagées dans la diplomatie des villes. Les éléments de réponse se trouvent d'une part dans la stratégie que celles-ci sont appelées à formuler et d'autre part dans le maillage institutionnel et la philosophie générale de l'action internationale des entités sub-étatiques. La quête des repères en tant que défi pour les communes camerounaises ne peut mieux s'opérationnaliser que dans un contexte d'autonomisation des ressources. Celle-ci suppose une rupture avec le schéma classique de la recherche des financements internationaux qui met les communes camerounaises en posture d'entités en quête d'assistance internationale au lieu d'être des acteurs du système international. En para-diplomatie tout comme en politique étrangère classique, l'influence de chaque acteur tient à sa capacité à faire la différence dans un contexte et sur une question donnée (Paquin, 2005, p. 136). Cette capacité dépend des ressources dont dispose chaque acteur. La coopération décentralisée Nord-Sud dans sa propension à financer les collectivités territoriales du Sud est une variable explicative de la difficulté qu'éprouvent les communes camerounaises à trouver des repères et à s'affirmer sur la scène internationale. A ce sujet, Felix EPEE EBOA déclare que : « La coopération dans sa conception étymologique renvoie à une plate-forme du donné et du recevoir. Or, dans le déploiement traditionnel de nos collectivités et même de manière globale des collectivités africaines sur la scène internationale, les faits donnent à constater qu'elles ont tout à recevoir, mais quasiment rien à donner. Ceci étant, les actions de coopération décentralisée apparaissent donc comme une manne pour les collectivités africaines qui s'engagent vers cette voie de financement des projets arborant toutes les caractéristiques d'une aide et non d'un partenariat » (Epee Eboa, 2011, p. 74). Ceci dit, dans le cadre de la coopération décentralisée entre les communes camerounaises et leurs homologues des pays tiers, la mobilisation des ressources autonomes participe à mettre sur pied un partenariat fondé sur le respect mutuel et la réciprocité. De ces maîtres mots dépendent les repères et l'affirmation dont ont besoin les communes camerounaises pour une meilleure internationalisation.

Conclusion générale

En définitive, cette réflexion avait pour objectif de montrer en quoi la diplomatie des villes est un outil efficace dans la promotion du développement durable et la résolution des conflits. Elle a permis de répondre aux questions liées au basculement de la diplomatie des villes vers d'autres problématiques ainsi que les réalités et les mécanismes de son implémentation par les communes camerounaises. Le développement durable et la résolution des conflits demeurent deux préoccupations importantes de la société internationale. L'incapacité des Etats à faire face tous seuls à ces problématiques est révélatrice du caractère complémentaire que joue la diplomatie des villes aux côtés de la diplomatie des Etats. Le basculement de la diplomatie des villes vers la promotion du développement durable et la résolution des conflits s'explique par la montée en puissance des menaces écologiques ainsi que la recrudescence des conflits armés dans le monde. Il s'agit de deux choses qui mettent en péril la stabilité et la sécurité du système international dans son ensemble. Les collectivités territoriales, en tant qu'acteurs politiques et stratégiques, jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques publiques locales. Au-delà de leur déploiement à l'échelon national et local, les collectivités locales notamment celles du Cameroun doivent devenir des vrais acteurs de la vie internationale aux côtés de l'Etat central qui ne peut plus tout assumer.

Les initiatives prises au niveau local doivent être capables d'avoir des répercussions internationales afin de faire de la para-diplomatie, un moyen d'action efficace qui s'inscrit dans la durée. Malgré une latente résistance de l'Etat à partager ses prérogatives en matière d'action internationale avec les entités sub-étatiques, il est aujourd'hui clairement établi que ce dernier à lui tout seul ne peut résoudre tous les problèmes internationaux avec l'intensification de la mondialisation. A côté de la visibilité internationale qu'offrent les communes camerounaises à l'Etat, elles essayent tant bien que mal à trouver des solutions aux multiples problèmes économiques et sociaux que la diplomatie gouvernementale n'arrive toujours pas à solutionner. Ainsi, la diplomatie des villes est appelée à devenir, sans aucune forme discrimination, un modèle diplomatique à part entière. D'un point de vue épistémologique et scientifique, la para-diplomatie s'impose comme déterminant incontournable dans la compréhension de la politique étrangère et de l'histoire des relations internationales contemporaines.

Sources et références bibliographiques

A- Sources orales

1. ATANGANA EVINA, Responsable du projet PAAEDC à la commune d'arrondissement de Yaoundé III, entretien réalisé à Yaoundé le 24 juin 2019.
2. MAKIA Amandine, Animatrice social PRODESV, entretien réalisé à Garoua Boulai le 26 novembre 2019.
3. MOLE AWOUEDOU Landry, Animateur technique PRODESV, entretien réalisé à Garoua Boulai le 26 novembre 2019.
4. Souleymane El Hadj, cadre communal de développement, entretien réalisé à Garoua Boulai le 26 novembre 2019.
5. YAFFO NDOE Esther, Maire de la commune de Garoua Boulai, entretien réalisé à Garoua Boulai le 26 novembre 2019.

B- Archives

1. Archives numériques de l'AIMF, Déclaration communes des villes francophones contre le terrorisme.
2. Archives numériques de l'AIMF, Déclaration communes des villes francophones contre le terrorisme.
3. Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Ordre de mission du maire relatif à la participation au Salon des Mandataires en Belgique.
4. Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Ordre de mission du maire relatif à la participation au séminaire international sur les financements innovants du développement durable.
5. Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Discours du maire à l'occasion de la visite du ministre centrafricain de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'Armée le 13 septembre 2018.
6. Archives non classées de la commune de Garoua Boulai, Brochure du séminaire d'imprégnation des animateurs communaux, p. 18.
7. Archives numériques de l'AIMF, Brochure de présentation GIPADU commune de Mbalmayo.
8. Archives numériques de l'AIMF, Déclaration de l'Hôtel de ville de Paris sur le climat

C- Références bibliographiques

1- Livres

- Michelmann, H. J. Soldatos, P. (1990), *Federalism and International Relations. The Role of Subnational Units*, Oxford Press, 1990.
- Zapata Garesche E.D. (2008). *Internationalisation des villes et coopération décentralisée entre l'Union Européenne et l'Amérique latine*, Ministère des Affaires Etrangères Européennes, 2008

2- Ouvrages collectifs

- BATEGUENE ASSIL, R. et MBENG DANG, H.G. (eds) (2020). *Le Cameroun dans le système monde. Regards pluriels sur la dynamique internationale d'un Etat tiers-mondiste*, L'Harmattan, 2020.

3- Chapitres d'ouvrages

- Iguigui, B. et Nyebele A.N. (2020). La coopération décentralisée et la dilation du champ des compétences de la diplomatie classique au Cameroun : fondements et dynamique évolutive, in R. Batenguene Assil et H.G. Mbeng Dang (eds), *Le Cameroun dans le système monde. Regards pluriels sur la dynamique internationale d'un Etat tiers-mondiste*, (pp. 259-277). L'Harmattan.

- Mamoudou et Iguigui B. (2021). La diplomatie des villes comme logiciel de promotion et de visibilité des communes camerounaises sur la scène internationale : enjeux, défis et perspectives, in C. Esseba (ed), *Dynamiques des relations internationales contemporaines. Mélanges offerts au Professeur Jean KOUFAN MENKENE*, (pp. 25-41). L'Harmattan.

- Soldatos P. (1990) An Explanatory Framework for the Study of Federated States as Foreign-Policy Actors , in Michelmann H. J. Soldatos P. (Eds), *Federalism and International Relations. The Role of Subnational Units*. Oxford Press.

4- Articles

- Blondel, J. (2003). De l'utopie écologiste au développement durable, *Etudes*, 10, 327-337.
- Boutaud, A. et Brodhag C. (2006). Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux, *Natures Sciences Sociétés* 14 (2), 154-162.
- Laville B. (2013). Vingt ans après Rio, quelle viabilité pour "foyer de l'humanité"?, *Vraiment durable* 1 (3), 23-45.
- Paquin S. (2005). Les actions extérieures des entités sub-étatiques : quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales ?, *Revue internationale de politique comparée*, 12 (2), 2005, 129-142.
- Viltard Y. (2008). Conceptualiser la " diplomatie des villes " ou l'obligation faite aux relations internationales de penser l'action extérieure des gouvernements locaux, *Revue française de science politique*, 58, 511-533.

5- Thèse

- Iguigui B. (2020) *Les communes camerounaises à l'épreuve de la coopération décentralisée et de la diplomatie des villes* [Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Douala].

6- Mémoires

- EPEE EBOA F. (2011) *Décentralisation et financement des collectivités locales au Cameroun* [Mémoire de Master en Droit Public, Université de Douala].
- IGUIGUI B. (2015) *Les collectivités territoriales camerounaises dans la dynamique de décentralisation et de coopération décentralisée : cas de la commune d'Ombessa (1977-2011)* [Mémoire de Master en Histoire, Université de Douala].

7- Rapports et autres documents

- AIMF, *Plaidoyer des Maires Francophones sur les services essentiels*, novembre 2018.
- CNFPT et INSET d'Angers, *La diplomatie des autorités locales et régionales, un outil au service du dialogue et de la paix*, Document de la Conférence du CNFPT et de l'INSET d'Angers, 23 et 24 mai 2012.
- GESCOD, *Rapport annuel d'activités 2017*.
- IRCOD, *Rapport annuel d'activités 2016*.